

Ordonnance du président du Tribunal du 25 octobre 2018 — ZD/Parlement

(Affaire T-591/18 R)

(«Référé — Fonction publique — Fonctionnaires — Suspension d'un fonctionnaire de ses fonctions sans retenue de rémunération — Demande de sursis à exécution — Atteinte à la réputation — Défaut d'urgence»)

(2019/C 44/99)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: ZD (représentant: S. Pappas, avocat)

Partie défenderesse: Parlement européen (représentants: J. Steele et V. Montebello-Demogeot, agents)

Objet

Demande fondée sur les articles 278 et 279 TFUE et tendant au sursis à l'exécution de la décision du secrétaire général du Parlement du 25 septembre 2018 adoptant une mesure de suspension à durée déterminée sans retenue de rémunération à l'encontre de la requérante.

Dispositif

- 1) *La demande en référé est rejetée.*
- 2) *Les dépens sont réservés.*

Ordonnance du président du Tribunal du 25 octobre 2018 — ZE/Parlement

(Affaire T-603/18 R)

(«Référé — Fonction publique — Fonctionnaires — Suspension d'un fonctionnaire de ses fonctions sans retenue de rémunération — Demande de mesures provisoires — Atteinte à la réputation — Défaut d'urgence»)

(2019/C 44/100)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: ZE (représentant: P. Yatagantzidis, avocat)

Partie défenderesse: Parlement européen (représentants: J. Steele et V. Montebello-Demogeot, agents)

Objet

Demande fondée sur les articles 278 et 279 TFUE et tendant, d'une part, au sursis à l'exécution de la décision du secrétaire général du Parlement du 25 septembre 2018 adoptant une mesure de suspension à durée déterminée sans retenue de rémunération à l'encontre du requérant et, d'autre part, à ordonner au Parlement d'empêcher et de ne pas réitérer d'autres «fuites éventuelles dans les médias» impliquant le nom du requérant ainsi que d'inviter le requérant à retirer tous les fichiers personnels des informations que les contrôleurs ont le cas échéant d'ores et déjà collectées dans son bureau.

Dispositif

- 1) *La demande en référé est rejetée.*
 - 2) *Les dépens sont réservés.*
-